

## Blais visite (et invite) finalement la CSDM

*Critiqué de toutes parts, le ministre a vu cinq écoles tandis que les oubliés des consultations sur le PL86 recevaient leur invitation*

16 janvier 2016 | Philippe Orfali | Éducation



Photo: Jacques Nadeau Le Devoir

Le ministre de l'Éducation, François Blais, a visité une école de Montréal pour la première fois de son mandat, vendredi. Il était attendu par des manifestants.

Dans un geste exceptionnel depuis qu'il est ministre de l'Éducation, François Blais a mis les pieds dans une école, vendredi. Le même jour, son gouvernement faisait volte-face en autorisant deux des plus importantes commissions scolaires du Québec à participer aux consultations parlementaires sur la réforme de ces institutions, après des jours d'entrave.

Face aux pressions de l'opposition et des commissions scolaires de Montréal (CSDM) et English-Montréal (CSEM), François Blais plie. Ces deux organismes — les deux plus grands des réseaux scolaires francophone et anglophone de la province — pourront finalement être entendus devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi 86 sur la réforme de la gouvernance des commissions scolaires.

La journée du ministre Blais a été des plus mouvementées, lui qui visitait pour la toute première fois non pas une, mais cinq écoles de Montréal, près d'une année après son entrée en poste à titre de ministre de l'Éducation. La série de visites dans ces maisons d'enseignement montréalaises, dont la CSDM avait été informée à deux jours d'avance, devait être tenue secrète. Elle a finalement été ébruitée par des employés syndiqués, au grand déplaisir du ministre de l'Éducation.

## **Une première à Montréal**

François Blais était accompagné pour l'occasion de la nouvelle députée de Saint-Henri-Sainte-Anne, Dominique Anglade. Tous deux ont refusé de répondre aux questions des journalistes qui les attendaient à l'école Saint-Jean-de-Matha, dans le quartier Ville-Émard. Ce fut également le cas à l'école Saint-Zotique, dans Saint-Henri, où, pendant de nombreuses minutes, les élus scolaires ont présenté l'ampleur des problèmes d'infrastructure affectant l'école, des fenêtres au revêtement extérieur, et leurs répercussions sur les élèves.

« *Il nous arrive de faire des rencontres privées, et c'était une journée de rencontres privées* », a finalement expliqué dans un courriel la porte-parole du ministre Blais, Julie White, après des appels répétés du *Devoir*.

« *C'était la première fois* » que M. Blais visitait une école de la région de Montréal, s'est réjoui, vendredi soir, la présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon. « *J'étais heureuse qu'il vienne voir sur place ces établissements et les défis qu'ils connaissent. On sent qu'il y a une volonté de travailler pour améliorer les infrastructures de notre commission scolaire en termes de bâtiment.* »

Le déficit d'entretien cumulé des écoles de la CSDM s'élève actuellement à près de 1,1 milliard, près de 80 % des établissements de la commission scolaire obtenant un « E », soit la pire note possible en matière de vétusté d'édifice public. Pas moins de 95 % des quelque 200 écoles de la CSDM sont dans un état jugé insatisfaisant selon l'échelle du gouvernement québécois.

Le ministre de l'Éducation a passé près de quatre heures au total en compagnie de la présidente de la CSDM, une première là encore. Mme Harel Bourdon, dont la commission scolaire gère un budget de près de 1 milliard de dollars, avait déploré à de nombreuses reprises ne pas être en mesure de s'entretenir directement avec le ministre Blais, au moment où celui-ci exige des compressions de plusieurs dizaines de millions de dollars de la part des administrations scolaires québécoises.

« *On en a profité pour parler de nombreux dossiers* », a-t-elle ajouté. C'est à cette occasion que le ministre Blais a également confirmé à Mme Harel Bourdon qu'elle pourrait prendre la parole devant les parlementaires dans le cadre de l'étude du projet de loi 86, qui commence le 28 janvier à Québec.

Le projet de loi 86 vise notamment à remplacer les conseils de commissaires élus au suffrage universel par des « conseils scolaires », qui seront notamment composés de parents et de membres de la direction d'école. Il accorde également des pouvoirs accrus au ministre de l'Éducation.

En contrepartie, d'autres groupes — collectifs de parents et de directions d'école, par exemple — ont également été ajoutés à la liste d'invités, « *pour assurer un équilibre entre les différents acteurs du réseau* », selon Mme White. Cette liste comptait déjà 53 noms d'organismes et personnes plus ou moins liés au monde de l'éducation, tels que la Fédération des chambres de commerce, le Grand défi Pierre Lavoie, l'Union des municipalités et la Société des musées du Québec. Celle-ci a finalement demandé d'être exclue des consultations, souhaitant laisser son siège à d'autres intervenants plus directement concernés par la réforme des structures de gouvernance des écoles québécoises.

## « Absurde »

L'inclusion de la CSDM et de la CSEM dans la liste de plus de cinquante intervenants aux consultations particulières sur l'étude du projet de loi 86 a été saluée par la présidente de la CSEM, Angela Mancini. *« C'est juste respectueux de permettre aux principales commissions scolaires anglophone et francophone de faire des présentations formelles à ces audiences, dit-elle. J'espère que le ministre Blais sera là et écoutera ce que nous aurons à dire. »*

Porte-parole du Parti québécois en matière d'éducation, Alexandre Cloutier s'est lui aussi dit soulagé de l'ajout de Mmes Harel Bourdon et Mancini à la liste d'invités de la commission permanente de l'éducation. Il aurait toutefois souhaité que soient inclus d'autres groupes régionaux de commissions scolaires comme celles de la Montérégie, qui ont demandé elles aussi, vendredi, à prendre part à ces consultations.

M. Cloutier n'a pas manqué de souligner le côté « absurde », selon lui, de l'exceptionnalité des visites effectuées dans des écoles montréalaises par le ministre Blais. *« Il est impensable que le ministre de l'Éducation aura pris une année avant de visiter une école de la métropole. Quand c'est rendu qu'un ministre de l'Éducation fait la manchette parce qu'il visite une école, c'est qu'on a un sérieux problème »,* a-t-il estimé.